

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2016-078
Direction de l'urbanisme
Service de la planification et de l'aménagement du territoire
Objet : Adoption du Règlement RV-2015-15-23 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H2084, rue de la Falaise, secteur Lévis)
Date : Le 14 mars 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le Règlement RV-2015-15-23 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet l'agrandissement de la zone H2084 à même une partie de la zone H2085 (Annexe 1 : Plan de localisation).

La période concernant le dépôt des demandes de participation à un référendum par les personnes intéressées, tel qu'il est prévu à l'article 133 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*, a pris fin le 10 mars 2016. Aucune demande n'ayant été reçue par la Ville à cette date, le conseil de la Ville peut adopter ce règlement (Annexe 2 : Règlement RV-2015-15-23).

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au Règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire PH Date : 14 10 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville l'adoption du Règlement RV-2015-15-23 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H2084, rue de la Falaise, secteur Lévis), et ce, sans changement en regard de la résolution CV-2016-12-28.

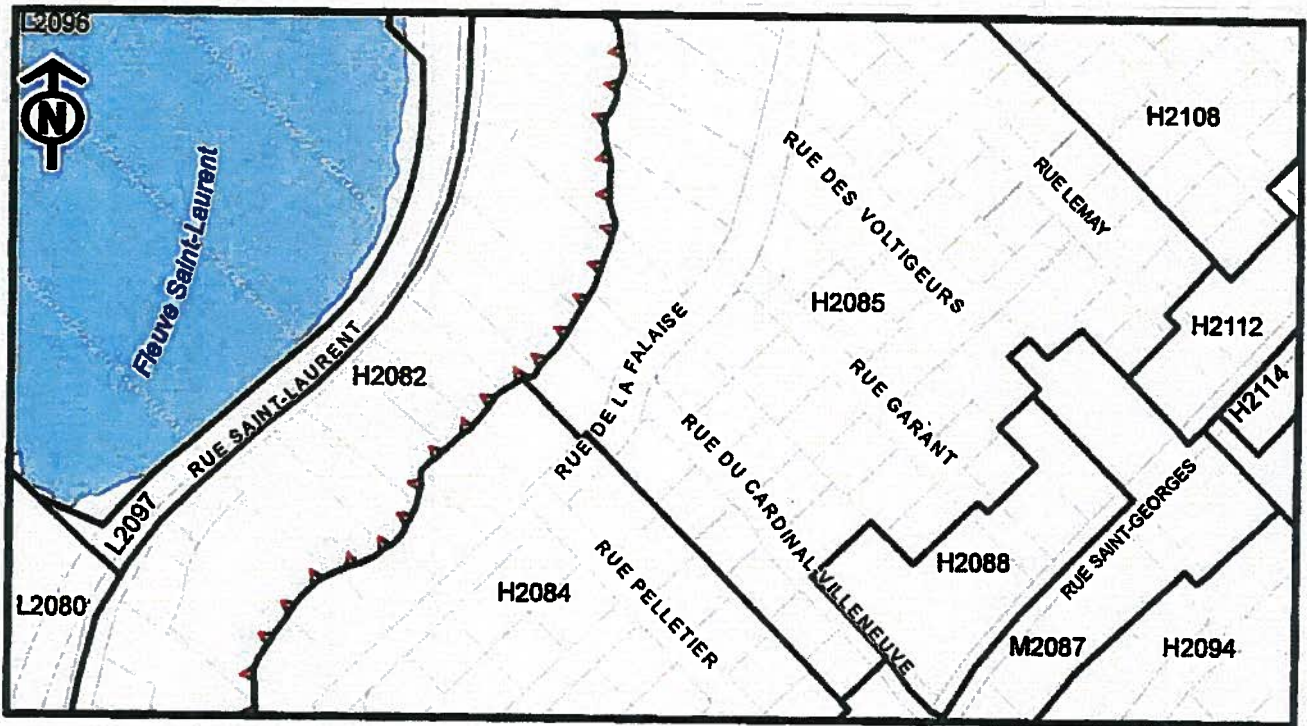
Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Plan de localisation
Annexe 2 : Règlement RV-2015-15-23

Préparé par : <u>Monat</u> Michel Monat, aménagiste et avocat	Titre d'emploi : Conseiller en urbanisme	
Recommandé par : <u>PH</u> <u>SEBASTIEN HAMÉL, GESTIONNAIRE DE PROJETS COMMUNAUTAIRES</u>		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : <u>[Signature]</u>		Date : 2016 10 15

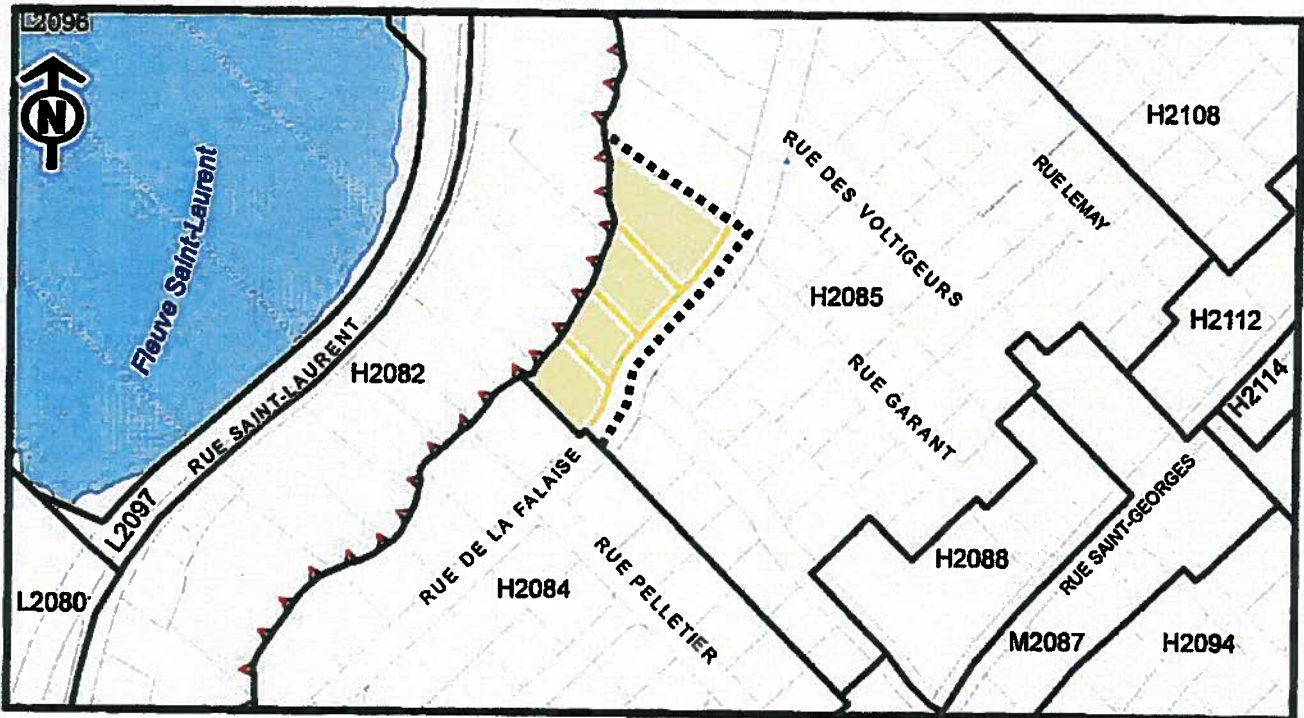
COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : [Signature] Date : 2016 10 31 17

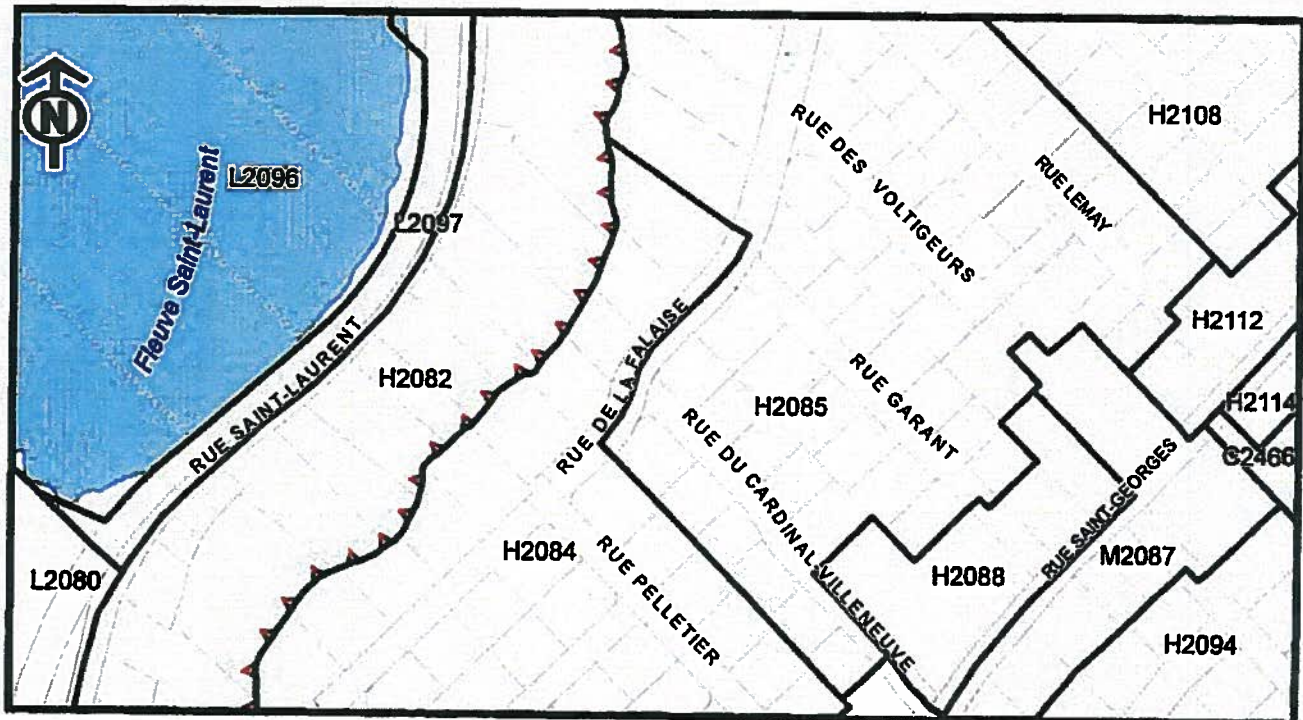
ZONAGE MUNICIPAL ACTUEL



AGRANDISSEMENT DE LA ZONE H2084



ZONAGE MUNICIPAL APRÈS MODIFICATION





Règlement RV-2015-15-23 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

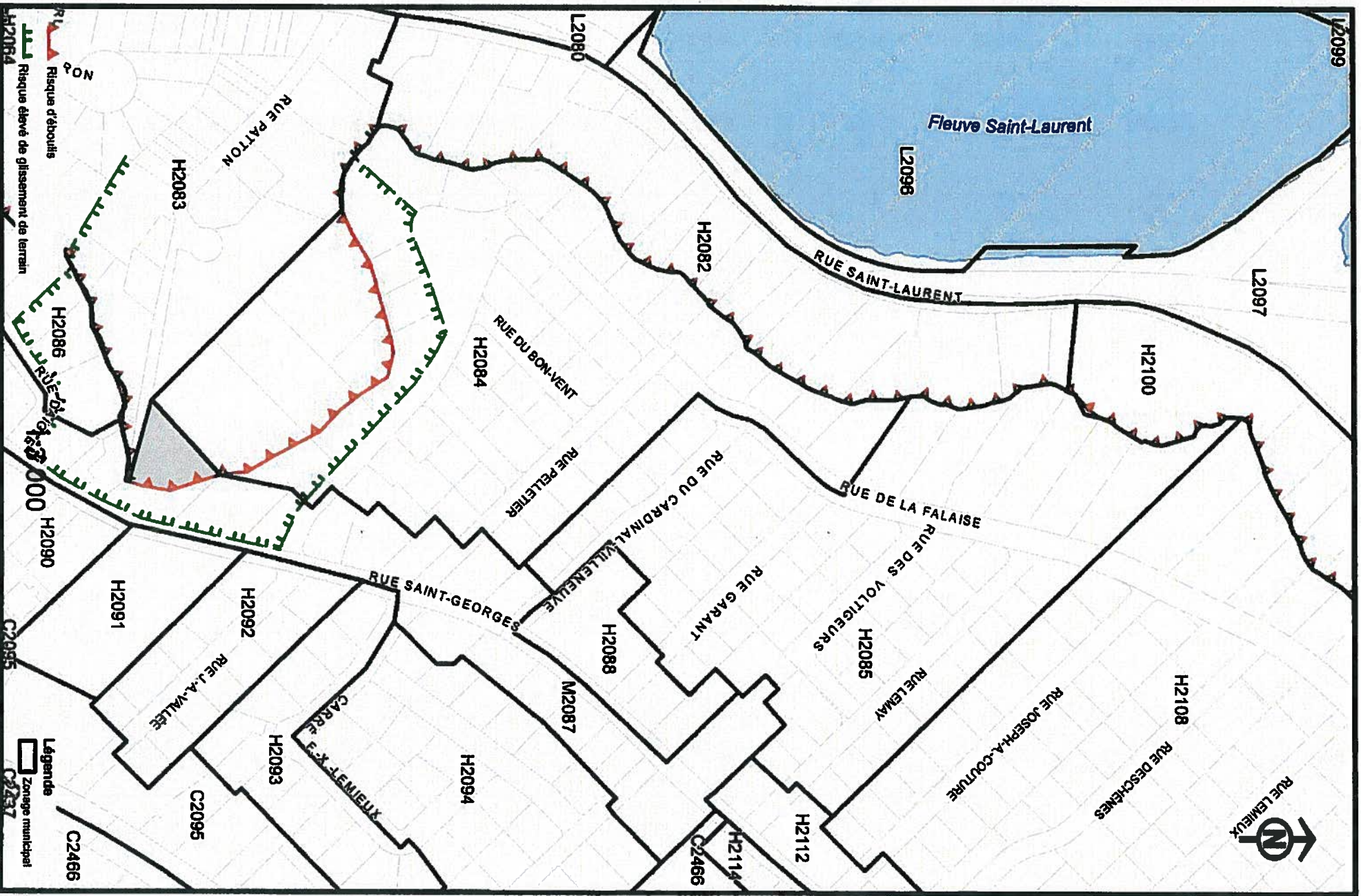
LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Plan de zonage

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone H2084 à même une partie de la zone H2085, le tout tel qu'indiqué sur le plan de zonage joint au présent règlement en annexe A.

Gilles Lehouillier, maire

Danielle Bilodeau, greffière



URBA-2016-078
 Annexe A